

# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

## FORMATION CERTI CREA

**Créateur ou repreneur  
d'une exploitation agricole,  
un parcours de formation  
pour bien démarrer**

Un accompagnement pour :

- Sécuriser sa création ou sa reprise d'entreprise agricole
- Limiter le risque d'échec
- Contribuer au renouvellement des générations

<https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr>



## Un nouveau dispositif de formation ambitieux pour :

- Permettre au porteur de projet d'acquérir les **compétences indispensables** pour mener à bien son projet agricole.
- Être capable de construire un projet durable et rémunérateur en intégrant les spécificités du monde agricole

Une **formation certifiante** reconnue au Répertoire Spécifique (RS), et permettant l'accès au CPF

## Un parcours modulaire individualisé :

### Deux modules principaux

### Deux modules optionnels en fonction du projet

Moi, demain, chef d'entreprise

3 jours

- Notions juridiques, fiscales et sociales
- Gestion des risques, du temps, qualité de vie au travail
- Rencontre des partenaires
- Baux ruraux
- Réglementations de l'exploitation

Module équivalent au stage 21 heures

Entreprendre en agriculture

3 jours

- Éléments de comptabilité et de gestion
- Étude prévisionnelle
- Financements, subventions, aides PAC
- Budget de trésorerie du projet
- Outil web de calcul du temps de travail entreprise
- Construction d'une stratégie d'entreprise

S'associer, les bases d'une bonne relation

1 jour

- Fonctionnement entre associés : communication interpersonnelle régulière
- Sécurisation du fonctionnement par le règlement intérieur.

Bien commercialiser en circuits courts

2 jours

- Bases des réglementations sanitaires, de sécurité, de signalétique, de vente...
- L'étude de marché pour positionner et adapter son offre.

## Une évaluation en 3 étapes :

- Quiz en ligne
- Étude de cas sur son projet d'installation
- Présentation orale de son projet devant un comité composé d'un professionnel et d'un conseiller

## Nos + :

- **5 conseillers formateurs experts**
- **Création de livrables pour présentation auprès des banques, des partenaires ...**

# Un financement adapté pour chacun



45 jours avant chaque démarrage de formation, une analyse du financement est réalisée individuellement.

## Quels sont les fonds de formation mobilisables en fonction de votre situation personnelle ?

### Cas n°1 : votre compte CPF est suffisant pour tous les modules de formations à suivre.

- Vous mobilisez pour chaque formation votre CPF.
- Votre compte formation sera réduit du montant des formations suivies.
- Vous n'avez rien à payer pour les frais de formation.

### Cas n°2 : votre compte CPF est insuffisant pour suivre une formation.

- Vous mobilisez votre CPF à hauteur de son montant disponible, et cochez « autres financements »
  - Vous financez le solde manquant avec des financements autres, voir cas 4 ou 5 (salarié avec OCAPIAT)
- A défaut, vos fonds propres.

### Cas n°3 : votre compte CPF = 0 € ou vous êtes déjà cotisant à Vivea (agriculteur, cotisant solidaire, aide familial, conjoint collaborateur)

- Vivea finance vos modules de formations si vous avez cotisé et si vous êtes à jour de vos cotisations.

### Cas n°4 : vous êtes allocataire Pôle Emploi, vous pouvez demander une prise en charge des formations

- Rapprochez-vous de Pôle Emploi pour les conditions d'éligibilité.

### Cas n°5 : vous êtes salarié, vous demandez à votre OPCO, ou vous rentrez dans le cadre d'une démission-reconversion

- Rapprochez-vous de votre OPCO (OCAPIAT, ...) pour les conditions d'éligibilité ou abondement au CPF
- Avant une démission-reconversion, vérifiez votre éligibilité : <https://demission-reconversion.gouv.fr/>

## Les étapes pour s'inscrire

### Un dispositif qui s'insère dans l'accompagnement futur installé

- **Positionnement des compétences** réalisé lors du **rendez-vous PPP**.
- **Choix des sessions** de formation en fonction des échéances du projet (dates au verso et dates régionales)
- **Inscription prévisionnelle** à 1, 2, 3 ou 4 modules de formation à la Chambre d'agriculture.
- **Analyse** avec une assistante formation des fonds de formation mobilisables (CPF, OCAPIAT, Vivea, Pôle Emploi, fonds propres...). Des pièces justificatives seront demandées.
- **Validation** de l'inscription définitive par la Chambre d'agriculture et envoi des convocations.

## Les délais et le lien avec le montage du projet de création-reprise d'exploitation agricole ?

Pour réaliser la totalité des modules formations et l'évaluation, un délai minimum de 6 semaines est à prévoir. Le passage devant le comité-jury devra être réalisé au plus tard dans les 6 mois après le 1<sup>er</sup> module.

La formation CERTICREA se réalise en amont du montage du projet et du dépôt de demande des aides DJA car les éléments abordés lors du parcours vous servent à préciser et finaliser votre projet.

# PLANNING 2022 - Formations pour la reprise ou la création d'entreprise agricole

## Certi Créa - Chambre d'Agriculture du Loiret



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
SAM 1 D 2 LUN 3 01 MAR 4 MER 5 JEU 6 VEN 7 SAM 8 D 9 LUN 10 MAR 11 MER 12 JEU 13 VEN 14 SAM 15 D 16 LUN 17 03 MAR 18 MER 19 JEU 20 VEN 21 SAM 22 D 23 LUN 24 04 MAR 25 MER 26 JEU 27 VEN 28 SAM 29 D 30 LUN 31 05	MAR 1 J1 MER 2 JEU 3 VEN 4 SAM 5 D 6 LUN 7 MAR 8 J2 MER 9 JEU 10 VEN 11 SAM 12 D 13 LUN 14 07 MAR 15 MER 16 JEU 17 VEN 18 SAM 19 D 20 LUN 21 J3 MAR 22 J4 MER 23 JEU 24 VEN 25 SAM 26 D 27 LUN 28 JS : jury MAR 29 MER 30 JEU 31	MAR 1 JS : jury MER 2 JEU 3 VEN 4 SAM 5 D 6 LUN 7 10 MAR 8 MER 9 JEU 10 VEN 11 SAM 12 D 13 LUN 14 11 MAR 15 MER 16 JEU 17 VEN 18 SAM 19 D 20 LUN 21 12 MAR 22 MER 23 JEU 24 VEN 25 SAM 26 D 27 LUN 28 13 MAR 29 MER 30 JEU 31	VEN 1 SAM 2 D 3 LUN 4 MAR 5 MER 6 JEU 7 VEN 8 SAM 9 D 10 LUN 11 15 MAR 12 MER 13 JEU 14 VEN 15 SAM 16 D 17 LUN 18 MAR 19 MER 20 JEU 21 VEN 22 SAM 23 D 24 LUN 25 17 MAR 26 MER 27 JEU 28 VEN 29 SAM 30	D 1 Fête nationale LUN 2 18 MAR 3 J1 MER 4 JEU 5 VEN 6 SAM 7 D 8 Victoire 45 LUN 9 J2 MAR 10 MER 11 JEU 12 VEN 13 SAM 14 D 15 LUN 16 MAR 17 MER 18 JEU 19 J3 VEN 20 J4 SAM 21 D 22 LUN 23 21 MAR 24 MER 25 JEU 26 Ascension VEN 27 SAM 28 D 29 LUN 30 22 MAR 31	MER 1 JEU 2 JS : jury VEN 3 SAM 4 D 5 LUN 6 MAR 7 MER 8 JEU 9 VEN 10 SAM 11 D 12 LUN 13 MAR 14 MER 15 JEU 16 VEN 17 SAM 18 D 19 LUN 20 25 MAR 21 MER 22 JEU 23 VEN 24 SAM 25 D 26 LUN 27 26 MAR 28 MER 29 JEU 30	VEN 1 SAM 2 D 3 LUN 4 27 MAR 5 MER 6 JEU 7 VEN 8 SAM 9 D 10 LUN 11 28 MAR 12 MER 13 JEU 14 Fête nationale VEN 15 SAM 16 D 17 LUN 18 29 MAR 19 MER 20 JEU 21 VEN 22 SAM 23 D 24 LUN 25 30 MAR 26 MER 27 JEU 28 VEN 29 SAM 30 D 31	LUN 1 31 MAR 2 MER 3 JEU 4 VEN 5 SAM 6 D 7 LUN 8 32 MAR 9 MER 10 JEU 11 VEN 12 SAM 13 D 14 LUN 15 Assomplissement MAR 16 MER 17 JEU 18 VEN 19 SAM 20 D 21 LUN 22 MAR 23 MER 24 JEU 25 VEN 26 SAM 27 D 28 LUN 29 35 MAR 30 MER 31	JEU 1 J1 VEN 2 SAM 3 D 4 LUN 5 36 MER 6 MER 7 JEU 8 J2 VEN 9 SAM 10 D 11 LUN 12 37 MAR 13 MER 14 JEU 15 J3 VEN 16 J4 SAM 17 D 18 LUN 19 38 MAR 20 MER 21 JEU 22 VEN 23 SAM 24 D 25 LUN 26 39 MAR 27 MER 28 JEU 29 JS : jury VEN 30 MER 31	SAM 1 D 2 LUN 3 40 MAR 4 MER 5 JEU 6 VEN 7 SAM 8 D 9 LUN 10 41 MAR 11 MER 12 JEU 13 VEN 14 SAM 15 D 16 LUN 17 42 MAR 18 MER 19 J1 JEU 20 VEN 21 SAM 22 D 23 LUN 24 43 MAR 25 MER 26 JEU 27 VEN 28 SAM 29 D 30 LUN 31 44	MAR 1 Toussaint MER 2 JEU 3 J1 VEN 4 SAM 5 D 6 LUN 7 MAR 8 J2 MER 9 JEU 10 VEN 11 Armistice SAM 12 D 13 LUN 14 46 MAR 15 MER 16 JEU 17 J3 VEN 18 J4 SAM 19 D 20 LUN 21 47 MAR 22 MER 23 JEU 24 VEN 25 SAM 26 D 27 LUN 28 JS : jury MAR 29 MER 30 JEU 31	JEU 1 VEN 2 SAM 3 D 4 LUN 5 49 MER 6 MER 7 JEU 8 J2 VEN 9 SAM 10 D 11 LUN 12 50 MAR 13 MER 14 JEU 15 VEN 16 SAM 17 D 18 LUN 19 51 MAR 20 MER 21 JEU 22 VEN 23 SAM 24 D 25 Noël LUN 26 52 MAR 27 MER 28 JEU 29 VEN 30 SAM 31

Moi demain chef d'entreprise (Stage 21 heures) : 3 jours de formation

Entreprendre en agriculture (réalisation du plan d'entreprise) : 3 jours de formation

Bien commercialiser en circuits courts : 2 jours de formation

S'associer : les bases d'une bonne relation : 1 jour de formation